

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES EN MATIERE D'EMPRUNT 2007

En application :

- des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- de la délibération du Conseil Municipal en date du 15.04.2005, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26.04.2005, donnant délégation à M. le Maire pour réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, ainsi que les opérations financières utiles à la gestion de la dette, y compris les opérations de couverture de risques de taux et de change et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- de la délibération du Conseil Municipal en date du 16.12.2005, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 29.12.2005, décidant des montants maximums du volume d'emprunt et de la ligne de trésorerie à souscrire pour l'année 2006 ;

Monsieur le Maire a décidé la réalisation des contrats suivants :

Décision du 22 février 2007

Afin de financer le programme d'investissement du budget 2006, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Royal Bank of Scotland un contrat de prêt de 4 000 000 € (quatre millions d'euros) pour une durée de 20 ans dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Le prêt se décompose en deux périodes

1 – Période de disponibilité :

- Durée : de la signature du contrat au 01.12.2007 exclu
- Tirages et remboursements, à la demande de l'emprunteur, d'un montant minimum de 250 000 €. Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.
- Montant des intérêts : calculés sur la base de l'Euribor 1 mois et le nombre exact de jours de la période de calcul rapporté à une année de 360 jours.

2 – Période d'amortissement :

- Durée : 20 ans du 01.12.2007 au 01.12.2027
- Amortissement : constant
- Périodicité : trimestrielle – 1^{ère} échéance 01.03.2008
- Montant des intérêts :
 - 1^{ère} période : de la 1^{ère} à la 28^{ème} échéance incluse
 - Taux fixe de 2,97 % sur le nombre exact de jours rapporté à 360 jours
 - 2^{ème} période : de la 29^{ème} échéance à la 60^{ème} échéance incluse
 - Taux de la période précédente + 2*Max[(Euribor 3 M postfixé – 6.25 %) ; 0]
 - 3^{ème} période : de la 61^{ème} échéance à la dernière incluse
 - Taux fixe de 2,97 % sur le nombre exact de jours rapporté à 360 jours
- Remboursement anticipé : Total à chaque date d'échéance avec calcul d'une indemnité financière à payer ou à recevoir par l'emprunteur
- Commission : néant

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 avril 2007
Délibération publiée le 2 mai 2007

Alain BARDOT, Adjoint au Maire